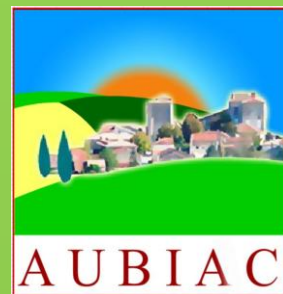


AUBIAC



Bulletin Municipal

DÉCEMBRE 2023

Mairie : 05 53 67 85 52 Courriel : commune.aubiac@collectivite47.fr

Numéro d'astreinte : 07.84.44.06.24

<http://www.commune-aubiac.fr> – Facebook : Village d'Aubiac - 47

**Ouverture au public Mairie et APC : Lundi de 15h à 18h - Mardi, Mercredi, Jeudi de 10 h à 13h
Vendredi de 14h à 18h. En dehors de ces horaires, merci de prendre RDV**

Numéros à contacter en cas de coupure

- Électricité : 09.726.750 + n° département

- Eau : 05.53.41.98.09



Le 10 juin 2023, réception officielle de la délégation de la commune d'AUBIAC par la municipalité de COSEANO, lors de notre dernière rencontre à COSEANO.

Recensement du 18 janvier au 17 février 2024

Les agents recenseurs passeront uniquement durant cette période du **18 janvier au 17 février 2024**. Ils seront munis d'une carte "professionnelle" avec leur photo, nom et prénoms, qu'ils seront tenus de présenter aux habitants.

Afin de faciliter leur mission, merci d'apposer votre plaque d'adressage de façon visible.

Pour tout renseignement complémentaire 05.53.67.85.52, puis « tapez 1 ».

Laetitia TARZARIOL, coordinatrice communale.
Ci-dessous, les 3 agents recenseurs



Laetitia TARZARIOL



Patricia POEYUSAN



Jeannette TARZARIOL



Didier POEYUSAN

Les 3 grands principes du recensement



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES HORS COMMUNE :

PLUNIAN Eva	19/10/2022
MARCEY LASPEYRES Charlie	13/11/2022
GÉLY Guilja	22/02/2023
PÉJAC Baptiste	04/03/2023
CINQUABRE FRANKEN Raphaëlle	06/11/2023

Ainsi qu'une naissance avec refus de parution dans la presse

MARIAGES :

DOUSSEAU de BAZIGNAN Geoffroy et DOLLET Jeanne	30/06/2023
LEGAN Dominique et HUCHET Christophe	01/09/2023

DECÈS :

DUPRAT Georges	28/12/2022
SABY épouse DELSOL Marie	09/01/2023
MARTINEZ Patrick	24/03/2023
WESTELYNCK Rémi	17/04/2023
CERVERA Jean	01/05/2023
BOIVIN Georges	23/05/2023
ROUSSELET épouse ANDRÉ Hélène	27/05/2023
LE BOMIN Alain	03/06/2023
LEMAIRE Marie-Louise	06/08/2023
LABADIE Roland	02/11/2023

POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

POUR LES COMMUNES



→ Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
→ Construire des nouveaux logements

DGF : dotation globale de fonctionnement

Pour l'ensemble de la population

Le recensement est sous la responsabilité de l'État
La loi répartit les rôles

INSEE

Organise et contrôle le recensement

- fixe la méthode du recensement
- liste les communes concernées par décret annuel
- contrôle le bon déroulement de la collecte
- publie les populations légales chaque année

LA MAIRIE

Les communes préparent et réalisent le recensement

- prévoient les moyens matériels et humains nécessaires
- réalisent une tournée de reconnaissance des adresses à recenser
- réalisent la collecte sur le terrain



Chers Aubiacaïses,

Chers Aubiacaïs,

En cette fin
d'année les
lumières et
féeries
traditionnelles se
sont illuminées.

2024 s'ouvre à nous avec ses incertitudes mais aussi avec nos espérances.

Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. Depuis plusieurs mois, le monde subit de multiples crises : guerres, attentats, crise sanitaire, catastrophes climatiques, crise économique, provoquant le malheur et l'inquiétude du lendemain.

Au quotidien nous subissons une situation éprouvante pour nos budgets à travers les hausses considérables du prix de l'énergie, des denrées alimentaires....

Dans l'ombre de ce triste constat, nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à

nous. La sobriété est plus que jamais d'actualité.

C'est en nous responsabilisant dans notre comportement quotidien, en unissant nos forces, en faisant preuve de solidarité que nous surmonterons ces épreuves.

Chères Aubiacaïses, chers Aubiacaïs, je n'ai aucun doute sur nos capacités de bienveillance, d'entraide, de respect, toutes ces qualités humaines sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour garder espoir, confiance et joie de vivre.

C'est avec cette détermination que je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale, une très bonne année 2024.

Les principaux investissements à venir :

- Amélioration du revêtement de la cour de l'école ;
- Achat d'un bâtiment au 128, route d'Agen, avec pour objectif d'y installer la mairie et l'agence postale communale ;
- Démarrage des travaux de protection des inondations chemin de Samazan et de la zone nature, sports, loisirs, détente ;
- Finalisation du développement de la fibre optique ;
- Poursuite des aménagements routiers.

Votre bien dévoué, Jean Marc Causse

Le conseil municipal et moi-même serions heureux de vous retrouver à la salle des fêtes, le dimanche 14 janvier 2024, à 17h30, afin de vous présenter le travail de votre municipalité, honorer nos médaillés et échanger nos vœux pour commencer cette nouvelle année dans la convivialité, en suivant
Concert de Jazz Musiketo offert par la municipalité

INFOS !!!! La municipalité projette de mettre en place en 2024 des **séances d'initiation à l'informatique** (navigation sur internet, messagerie...)

Merci de vous faire connaître en Mairie (aux heures d'ouverture) afin de quantifier le nombre de personnes intéressées.

AR'TOURISME AUBIAC

Un marché gourmand sous le signe de l'art

Ce n'est pas un marché gourmand comme les autres. Le marché des arts et des gourmandises d'Aubiac- Ar'Tourisme" se démarque par sa proposition, dans un même temps, d'une exposition de peinture et sculpture.

Ainsi, dimanche 6 août la 3e édition s'est déroulée sous les meilleurs auspices, salle des fêtes de la commune. Dès 15 heures, la grande salle investie par les œuvres d'une dizaine d'artistes, accueillait de nombreux visiteurs profitant de ce dimanche après-midi ensoleillé. Plus tard vers 18 h 30, bar, tapas, restauration ont ouvert leurs portes et le site s'est animé. Trois chanteuses, Maryse, Nicole et Chantal de la "Boîte à chansons" ont donné le « la », avec leurs belles voix et leurs refrains entraînants.

Tour à tour, les danseurs de country de Laplume et les danseurs du ChaCha club se sont relayés présentant leurs pas de danse pour le plus grand plaisir des participants.

Deux cents personnes environ ont apprécié les crêpes de Luce, les rôtisseries de Cazaubon sans oublier la sangria et les tapas des bénévoles.



L'art du pastel renouvelé à Aubiac

Le salon du pastel en Lot-et-Garonne est désormais considéré comme un rendez-vous important pour beaucoup d'amateurs d'art.

La 3^{ème} édition d'Aubiac, 4^{ème} en Lot-et Garonne les 6,7 et 8 octobre, ne fait que renforcer cette popularité par sa qualité et son accueil "incomparable", aux dires des participants.

Dix-neuf artistes venus de toute la France (Bretagne, Lot...) plus une invitée d'honneur remarquable en la personne de Lyse Lhéritier (Balma 31) plébiscitée par tous, ont présenté plus de 80 pastels, salle des fêtes. Cette manifestation a été impulsée par A-J Bille, aux manettes du salon, l'équipe d'Art'Tourisme présidée par Evelyne Marraud et la Municipalité d'Aubiac.

Marie LARTIGOU Adjointe et membre de l'association ainsi que Marie-Odile et Erik DURTSCHI ont piloté le tout. Grande pastelliste reconnue, Lyse Lhéritier a partagé son talent peignant en direct lors d'une démonstration. Sous le regard admiratif d'une vingtaine de personnes, poudrée et sublimée, la plage de La Torche (Finistère) est apparue en trois heures de coup de craies, d'estompages et de floutages étonnants et savants.

Sylviane Goudenhooff



AUBIAC-COSÉANO

Samedi 9 septembre, le comité de jumelage a représenté notre commune à la manifestation organisée à Marmande par la fédération régionale des jumelages avec l'Italie.

Sous un soleil de plomb, ils ont chanté sur la place de la mairie et exposé les nombreuses photos prises avec nos amis de Coseano depuis 2011, date à laquelle ont débuté nos échanges.

A noter qu'à cette occasion, quelques bouteilles du fameux Prosecco ont été mises en vente. Heureusement, il en reste pour les manifestations prochaines (mars 2024).

Jean-Pierre CAMPESAN,
président du Comité de jumelage
Aubiac-Coséano



ASSOCIATION LOISIRS, CULTURE et TOURISME

Après un repos bien mérité, l'association Loisirs, Culture et Tourisme (L.C.T) revient en force cette année et en pleine forme, pour vous proposer de nouvelles animations ; surtout que nous allons fêter nos **30 ans en 2024** !!! En attendant, voici toutes les dates de nos prochaines animations :

- 22 décembre 2023 : **Loto Spécial Réveillon**
- 24 et 25 Février 2024 : **Salon des collectionneurs**
- Les 02 mars et 25 Mai 2024 : **Lotos**
- 23 mars : **Repas Italien** (en association avec le Comité de Jumelage)
- Du 05 au 07 avril : « **Anime ton village** » (2^e édition – en inter-associations).
- 1er Mai : **Vide Grenier**
- 15 et 16 Juin : **A.C SHOW 30** (Prévisionnel)

N'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre via notre Facebook « **Association L C T Aubiac 47** ». Par avance nous vous souhaitons d'agréables et de magiques fêtes de fin d'année.

Christelle Cordonnier, Présidente de l'association LCT



*Photo ci-contre :
Réunion annuelle de
septembre, de
programmation des
activités des
associations.*

CAVALIERS RANDONNEURS

Après une année riche en randonnées, toute l'association des Cavaliers Randonneurs vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année... et vous donne rendez-vous le **Dimanche 21 Avril 2024** pour randonner à pieds ou à cheval sur les chemins du Brulhois.



ASSOCIATION LIBERTÉ D'ETRE

On dit que le Yoga est un antistress et c'est vrai ! Le Yoga est pratiqué par beaucoup de personnes et ce, quel que soit l'âge (300 millions dans le monde) parce qu'il permet de libérer le corps et l'esprit.

Mais les avantages sur la santé ne se limitent pas à cela. Le Yoga est une discipline plurielle.

Une pratique régulière sur plusieurs années est le gage de rester en forme plus longtemps grâce aux postures (asanas) liées à la respiration (Pranayama) et à la relaxation :

- S'étirer permet d'améliorer la flexibilité, la souplesse, l'amplitude musculaire et articulaire
- Soulage les articulations, les tensions du dos, excellent pour renforcer les muscles profonds, les muscles mobilisateurs la musculature des membres supérieurs et inférieurs.
- Facilite la digestion – le sommeil
- Augmente la concentration, améliore la mémoire,
- Améliore : - la confiance en soi - diminue l'anxiété - le stress
- Les capacités respiratoires sont renforcées – détoxifie l'organisme – améliore la circulation sanguine
- Au niveau psychique, la respiration yogique apporte un profond apaisement. Elle entraîne la libération d'endorphines dans l'organisme.
- Augmente les défenses immunitaires
- Le Yoga est lié à la méditation qui donne une meilleure gestion des émotions – aide à prendre du recul.

De nombreuses personnes viennent à la pratique régulière dans le but de se sentir mieux et d'obtenir des bénéfices sur leur santé. Accessible à Tous – c'est un art de vivre ! Contact **Eliane : 06.34.10.09.90**

ENTENTE SPORTIVE DU BRUILHOIS- BASKET

Depuis 2 saisons, l'ESB Bruilhois, regroupant les communes d'Aubiac, Laplume, Roquefort et Estillac, est numéro une du basket sur le territoire Agenais. En effet, la saison dernière, ce sont plus de 260 licenciés qui ont partagé la même passion dans ce club rural.

L'ESB accueille vos enfants dès le plus jeune âge à l'aide de ses deux salariés. U7 Mixtes : (2017/2018) / U9 Masculins & Féminines ; (2015/2016) / U11 Masculins & Féminines : (2013/2014).

Les "ados" ont repris le chemin de l'entraînement au cours du mois d'août afin de préparer au mieux leur saison sportive. Ainsi, si vous êtes nés en 2012 ou avant et si vous souhaitez pratiquer le basket en compétition, n'hésitez pas à prendre contact avec le club par mail (bruilhoisbasket@gmail.com) ou par téléphone au 06.08.12.02.00.



Le bureau de l'ES Bruilhois Basket.

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE d'AUBIAC

La société de chasse a le plaisir de renouveler son réveillon pour fêter ensemble la nouvelle année. La participation au repas est de 65€. Pour tout renseignement, contacter Stéphane Schmittlin au 06.27.77.18.09. Nous souhaitons à chacun d'agréables fêtes et une très bonne année 2024.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AUBIAC

L'association de gymnastique volontaire d'Aubiac a remercié vivement le 28 juin dernier, Annie MESSINES, animatrice qui dispensait les cours depuis de longues années et qui a pris une retraite bien méritée.

Ce fut un grand moment d'émotion pour elle et pour nous !!!

Depuis le 13 septembre dernier, date de reprise des cours, l'association a accueilli avec joie, une nouvelle animatrice en la personne de Magali BENATTI, aubiacaïse depuis 4 ans.

Les cours de Magali très variés et très ludiques enchantent et enthousiasment les vingt-cinq adhérents et adhérentes inscrits à l'association.

MERCI MAGALI !!!!!

Nous rappelons que les cours ont lieu tous les **mercredis soir de 19h30 à 20h30** à la **salle des fêtes d'AUBIAC**, sauf vacances scolaires ; La cotisation est de 70 euros à l'année et si vous vous inscrivez en cours d'année, elle est proratisée. Pour toute information, vous pouvez contacter Marie LARTIGOU au 06.84.84.93.62.



GYMNASTIQUE ET GOURMANDISES

Le 14 octobre dernier, l'association a organisé sous le préau de la salle des fêtes, un atelier de pâtisserie pour l'apprentissage de la confection des merveilles, à la demande des adhérentes.

L'atelier, ouvert à tous, a suscité l'inscription d'une douzaine de personnes, avec des futures pâtissières en herbe prénommées, Elise, Giulia, et Clara.

Autant le dire, les merveilles étaient englouties dès leur cuisson et quelques basketteuses en partance pour disputer un match à l'extérieur ont bénéficié de quelques-unes.

Ambiance sympathique !!!!! Après-midi à renouveler !!!!!

Marie LARTIGOU

Photo : Lyliane MENESPLIER, Dépêche du Midi du 21/11/2023

ZONE LOISIRS nature/ P.A.P.I.*

La maîtrise d'œuvre pour la 1ère étape de notre projet de zone nature, c'est-à-dire la création d'un parking d'environ 45 places, a été désignée en septembre. Il s'agit de PiR2, qui réalise aussi la maîtrise d'œuvre pour le compte de l'Agglomération d'Agen dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations (PAPI).

Le P.A.P.I. prévoit une digue de 4m75 de haut, 180 m de long et 30 m de large sur le cours d'eau du Samazan, avec une vanne limitatrice de débit en fond afin de protéger les habitants de Roquefort contre les crues récurrentes entraînant des drames humains.

Pour réaliser cet équipement, de nombreux camions vont emprunter la route qui passe devant la salle des fêtes et le pont qui franchit le Samazan. Or celui-ci est insuffisamment dimensionné, l'Agglo d'Agen a donc prévu de le refaire.

Les travaux de la digue du P.A.P.I. devraient débuter mi-août 2024, le pont doit être refait avant. L'Agglo d'Agen a étudié la création d'un pont provisoire devant la salle des fêtes, qui n'existerait que pendant 8 semaines, en juillet et août 2024.

Le chantier de ce pont provisoire impactera fortement le stationnement devant la salle des fêtes et la salle polyvalente, c'est pourquoi il est impératif que notre parking de la zone nature soit fait avant. Pour que ce parking soit opérationnel fin juin 2024, il faut donc débuter les travaux en mai, consulter les entreprises en février et donc travailler sur l'avant-projet détaillé en toute fin d'année 2023.

*Programme d'Action de Prévention des Inondations



Travaux école

Les travaux de rénovations énergétiques (nouveaux chauffage/climatisation par gainable, nouvel éclairage LED, l'abaissement des plafonds, se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint, pour un meilleur confort des enfants et des enseignants. (photos de gauche).



Inauguration travaux voirie rue du Placier et RD 931

Le 7 juillet dernier, sous un soleil de plomb, ont été inaugurés les fins de travaux des voiries du placier et de la RD 931, qui ont été réalisés dans le but de sécuriser et donc ralentir la circulation.

Le vice président du Département en charge de la voirie, M. Daniel Borie, le 1^{er} vice président de l'Agglomération d'Agen (AA) Henri Tandonnet, Jean-Marc Gily, président de la commission voirie de l'AA, Mme Françoise Laurent, conseillère départementale, notre maître d'œuvre Jean-Luc Julhes, les services du département nous ont fait l'honneur de leur présence.

Les plantations et la végétalisation devraient avoir lieu, pour leur part, à un moment plus favorable, en fin d'année.

Isabelle FILLOL

Opération de collecte et broyage des sapins se déroulera sur notre commune le mardi 30 janvier 2024.

Numéro vert : 0800 77 00 47



Fête des aubiacaïs



13 juillet 2023

Pour la deuxième année consécutive la municipalité et son conseil municipal ont invité les administrés à se retrouver le soir du 13 juillet.

Le repas était offert aux Aubiacais pour une soirée très conviviale animée par Dance Music. Nous étions 250 personnes et le service a été assuré par les jeunes du chantier citoyen.

La réussite de cette soirée est celle aussi de l'association de jumelage Aubiac-Coséano, qui a assuré la logistique.

Pour finir, le feu d'artifice a émerveillé les petits et les grands. Nous vous attendons encore plus nombreux en 2024.



Schéma de Cohérence Territoriale / Plan Local d'Urbanisme intercommunal durable

La réunion de lancement de la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) et du plan local d'urbanisme intercommunal durable valant plan local de l'habitat (PLUiHD) s'est déroulée le 12 octobre 2023 à l'Agora, à Agen, en présence de représentants des 44 communes, dont votre maire et son adjointe à l'urbanisme.

C'est le bureau d'études CITADIA qui a été retenu par l'agglomération d'Agen pour mener les deux révisions conjointement. Il s'est entouré de 7 autres bureaux d'études compétents dans des domaines variés tels mobilités, biodiversité, commerce et économie, habitat, concertation et communication, environnement, sécurité juridique.

Une première réunion de la commission communale d'urbanisme s'est immédiatement mise au travail pour répondre à un questionnaire fourni par Citadia. Une 2^{ème} réunion s'est tenue pour examiner les bâtiments pouvant changer de destination ainsi que les emplacements réservés. Une 3^{ème} pour travailler sur le projet communal...et de nombreuses restent encore à venir. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés par l'organisation de réunions publiques et de concertation.

Toute personne qui envisage de changer la destination d'un bâtiment agricole (grange, remise...) en habitat est priée de bien vouloir le signaler en mairie. En effet, c'est à l'occasion du PLUI que de tels bâtiments sont pastillés, c'est à dire qu'ils ont reçu un accord préalable à cette transformation d'usage.

Entretien des arbres

Lorsqu'un arbre ou une branche tombe sur la voie publique, c'est au propriétaire dudit arbre qu'il revient d'évacuer les branchages.

Aussi, n'attendez pas un évènement climatique pour élaguer régulièrement vos arbres !

De plus, pour ceux qui sont proches des habitations, puisqu'un plan de prévention des risques naturels prévisibles dus aux gonflements et rétractations des argiles existe sur la commune depuis 2018, il est rappelé que **la distance de l'arbre par rapport à l'habitation doit être supérieure à sa hauteur à maturité** (1,5 fois pour un rideau d'arbres ou arbustes).

Sinon, il y a soit obligation d'élagage régulier afin de respecter cette règle, soit pose d'un écran anti racines d'une profondeur minimale de 2 m à partir du terrain naturel, interposé entre la plantation et les bâtiments. Si ces règles ne sont pas respectées, votre assureur pourrait refuser de vous indemniser dans le cas de fissuration de votre bâtiment.

Zone de Rouats

Le projet d'aménagement de la zone de Rouats, pour une vingtaine d'habitation se poursuit.

A ce jour, un seul propriétaire foncier n'a pas donné sa réponse et fait prendre du retard au projet. En attendant le concessionnaire, la SEM 47, a continué les études géotechniques, environnementales, d'aménagements des réseaux...de sorte à pouvoir déposer au plus vite un permis d'aménager.

Nous nous sommes battus pour que notre commune soit de nouveau reconnue en état de catastrophe naturelle pour les gonflements/rétractations des argiles suite à la sécheresse de 2022, ce qui permettra aux nombreux propriétaires de maisons fissurées sur la commune d'être pleinement indemnisés pour la réalisation des travaux de stabilisation/confortation de leur habitation.

Isabelle FILLOL

GITE DU POUCHAT

Lors de notre dernière édition, nous vous avons fait part de la rénovation des deux salles de bains du Gîte communal du « Pouchat ». Nous pouvons affirmer et confirmer que ces travaux ont été porteurs, car depuis le mois de mars le gîte a été occupé, et son temps de remplissage pour juin, juillet et août a été quasiment de 100%.

Les recettes s'élevaient du 1^{er} janvier au 31 octobre 2023 à 11 167 euros et les avis concernant le Gîte ont été élogieux, quant à l'accueil, la propreté, le confort et le prix ; le gîte est noté 5/5.

En plus du gîte, les touristes ont pu découvrir notre belle commune et notre village remarquable, ainsi que la région que beaucoup ont apprécié.

Nous vous communiquons les nouveaux tarifs pour l'année 2024, concernant ce gîte de huit couchages avec accès à la piscine, et nous vous rappelons que la centrale de réservation est « Gite de France ».

Marie LARTIGOU

Période Violette	Du 13 juillet au 24 août	900€ /sem.
Période Rouge Période Orange	Du 06 juillet au 13 juillet Du 29 juin au 06 juillet et 24 août au 31 août	710€ /sem.
Période Jaune	Du 27 avril au 29 juin // Du 01 septembre au 28 septembre // et du 21 décembre au 04 janvier	560€ /sem.
Période Verte Période Bleu	Du 06 avril au 27 avril // et 19 octobre au 02 novembre Surplus calendrier soit du 5 janvier au 5 avril // Du 29 septembre au 18 Octobre et au 03 novembre au 20 décembre	500€ /sem.
Week-end	2 nuits	310€ /sem.
Week-end	3 nuits	350€ /sem.



FUTURE MAIRIE ?

Une maison a été mise en vente en plein coeur de bourg. Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé qu'il fallait saisir l'opportunité d'acheter pour y installer la mairie, l'agence postale communale et les services techniques. Le déménagement de la mairie libérerait ainsi de l'espace pour l'école. La commune a mandaté l'établissement public foncier local (EPFL) pour négocier cet achat.

La proposition d'achat par la mairie a été acceptée par l'agence immobilière pour le compte de la propriétaire.

Une visite d'architecte a eu lieu afin de définir les travaux à y faire et en ciblant les plus prioritaires pour que les services soient opérationnels fin du 1er semestre 2024.

Isabelle FILLOL



INFORMATION SUR VOTRE TAXE FONCIERE 2023

La taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires d'un bien immobilier. Elle est perçue par les communes, les intercommunalités et les établissements publics locaux sur le territoire duquel votre bien se situe, et alimente leurs budgets.

Le montant de votre taxe foncière est défini chaque année par votre conseil municipal et/ou intercommunal. Ainsi, chaque collectivité décide, si elle le souhaite, d'aller au-delà de l'évolution automatique qui tient compte de l'inflation, **et qui est de 7.1% pour les locaux d'habitation en 2023.**

De 2018 à 2023 inclus la commune d'AUBIAC n'a pas augmenté la fiscalité communale ; dans cette même période, les bases de calculs, fixées et gérées par l'Etat, ont augmenté de 15.3%.

Le montant de votre taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables. Votre avis de taxe foncière peut comprendre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée selon la même méthode avec un taux spécifique. La base imposable :

- Elle dépend d'une valeur référence de votre bien, qui peut varier si votre bien a fait l'objet de travaux importants par exemple ;
- Elle est revalorisée automatiquement chaque année afin de tenir compte de l'inflation ;
- Elle tient compte des abattements et exonérations prévus par la loi.

Jean-Luc CABROL

ECOLE RENTREE DES CLASSES

L'année scolaire 2022-2023 a démarré avec une classe en moins. Nous sommes donc à quatre classes. L'école continue sa démarche de développement durable : poules pour éliminer une partie des déchets provenant de la cantine, tri du papier, nomination, au sein des élèves, d'éco-délégués, sensibilisation des enfants, découverte de la commune... que de belles actions pour l'avenir de nos petits et de notre société.

En collaboration avec les enseignants et la mairie, la cour de l'école a été végétalisée. La commune a fourni pots, terreau... et les enseignants et les élèves ont fait le reste ! Action pédagogique et écologique : bravo !

Toujours dans le cadre de la végétalisation de la cour, l'association des parents d'élèves a offert la fourniture et la plantation de 2 arbres supplémentaires dans la cour. Un grand merci à l'APE (photo ci-dessus).

Les trois classes côtés mairie, sont en cours de rénovation énergétique. Comme annoncé dans le bulletin précédent, et une fois que toutes les subventions possibles ont été acquises, nous avons lancé les travaux. Pour rappel, ces travaux consistent à rabaïsser les plafonds (moins de volume à chauffer) et à équiper ces trois classes d'une climatisation réversible (moins énergivore). A la vue de l'ampleur de ces travaux, les entreprises interviendront sur deux périodes de vacances scolaires.



La SEM47 qui est en charge de nous proposer des scénarii dans le cadre du projet « école de demain » a pris du retard pour des raisons internes à cet organisme. L'étude nous a été présentée le 1^{er} décembre. Dans les plus brefs délais, une réunion de travail sera proposée avec tous les acteurs de l'école, comme il a été fait fin d'année dernière. Un grand merci aux parents, aux enfants, au personnel communal et aux enseignants qui ont contribué et contribuent toujours pour le bien-être de tous.

Photo ci-contre : prérentrée scolaire le 31 août 2023



CHANTIER CITOYEN

Du 10 au 14 juillet 2023 a eu lieu le septième chantier citoyen sur la commune d'AUBIAC.

Un chantier citoyen est un dispositif permettant aux adolescents de mieux appréhender la citoyenneté et favorise leur insertion dans le tissu communal. Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du bien vivre ensemble et développe une civilité, une solidarité entre jeunes et adultes.

La mairie d'AUBIAC a proposé une semaine avec des matinées de travaux collectifs à réaliser (désherbage des rues du village, création à la peinture de jeux sur le sol de la cour de l'école...) pour la commune et des après-midi de loisirs culturels ou sportifs (Karting, pompiers, handisport, baignade...).

Cette année 9 jeunes Aubiacaïens ont participé à cette session.

Nos jeunes ont à nouveau participé à la fête des Aubiacaïens le 13 juillet. Ils ont mis en place les tables, fait le service et rangé. A ma grande surprise, des jeunes ayant fait un chantier les années précédentes, m'ont contacté. Ils souhaitent venir aider et participer à ce grand moment de partage.

Bien entendu, ils ont été les bienvenus ! J'émet le souhait d'avoir à nouveau cet engouement.

Tous les jeunes et moins jeunes qui souhaitent participer à leur façon à cette grande fête ou plus largement à la vie de la commune, sont les bienvenus ! D'autant plus qu'en juillet 2024, nous recevons nos jumeaux et jumelles Italiens dans le cadre du jumelage.

Jérémy Trivisan (animateur diplômé) et des élus ont encadré cette joyeuse jeunesse.

Merci à l'ESB pour le prêt du bus.



Sensibilisation au handicap



Entretien autour de la salle polyvalente.

Daniel GONANO, 1^{er} adjoint en charge de la jeunesse.

RÉSULTAT DU JEU

RÉTROSPECTIVE DE LA VIE AUBIACAISE – RETOUR VERS LE PASSÉ – NUMÉRO 3

Félicitations à Monsieur LABARBE Daniel qui est l'heureux gagnant du jeu et dont la mémoire intacte lui a permis de retrouver tous les noms.

A la demande de nos lecteurs, nous avons décidé de vous communiquer ces noms ci-dessous.



Remise des prix

DEBOUT de gauche à droite : Micheline CINEL épouse BALDI - Marie-France ROUX – Rose BIGOTI – Monique DUPRAT épouse FOURCADE - Marie-Thérèse ROUX – Jacqueline GUILBOT – Raymond REDOLFI

ASSIS de gauche à droite : Alain BUZZIGHIN – Marie-France BONHOURS – Jean-Marie BOYER – Firmin BEZOLI – Christine CASTAING – Jacky DUPRAT

Commémoration du 11 novembre 1918

La commémoration du 11 novembre a eu lieu le vendredi 10 novembre dans l'après-midi. Depuis maintenant plusieurs années, nous organisons les commémorations en temps scolaire afin que le maximum de jeunes soit présent à ces cérémonies. Le devoir de mémoire est ainsi perpétué. Nous remercions chaleureusement tous les participants et notamment (une première cette année), la présence de 5 musiciens de l'école de musique « ANACROUSE AMAC ».

Leur prestation a donné une autre dimension à cette cérémonie. A renouveler. Un verre de l'amitié, sous le préau de l'école, a clôturé ce moment de mémoire.

Daniel GONANO



Ci-dessous :

Visite de la centrale nucléaire de Golfech, 13 septembre 2023



Ci-contre :

Réunion du conseil d'administration du SIVU Fourrière départemental



Ci contre

Réunion publique « Fibre optique » du 19 juin 2023

Fin des travaux de la départementale 931

Dans la continuité de la traversée du bourg, la D931 (sortie bourg direction Laplume) a fait peau neuve. Cela a permis d'embellir la sortie côté sud grâce à un réagencement de la végétation sur les côtés, et en même temps nous avons changé l'éclairage du chemin piétonnier pour le passer en basse tension (l'ancien à incandescence était très énergivore), la finalité étant l'amélioration de la sécurité en abaissant la vitesse des véhicules.

(photos ci-contre)

Intempéries du mois de juin

Cette année aura été marquée par de nombreuses intempéries, notamment au mois de juin où deux orages très pluvieux espacés de moins d'une semaine se sont abattus sur la commune, créant ainsi d'importants dégâts.

La voirie n'a pas été épargnée, à beaucoup d'endroits l'eau est passée par-dessus la chaussée, et avec la puissance l'a soulevée ou a détérioré le revêtement. A certains endroits, les talus se sont effondrés, provoquant ainsi l'obstruction des fossés, qui ont engendré le débordement sur la voie de circulation.

Certains chemins ruraux sont biens endommagés, due à une pente très prononcée, provoquant ainsi un dévalement de castine ou de boue sur les routes.

Le budget 2024 pour la voirie va être principalement utilisé pour remettre en état les dégâts occasionnés : recalibrage des fossés, mise en place de buses de diamètre plus importants, mais aussi réfection des chemins ruraux situés sur des bassins versants.

Ces aménagements contribueront à un meilleur écoulement des eaux pluviales, à condition que tous les administrés maintiennent propres leurs buses de traversée.

Jean-Jacques HUGUET



Renouvellement de l'éclairage du chemin piétonnier du RD931 par de l'éclairage à led



Remplacement des candélabres de chaque arrêt bus par de l'éclairage solaire



La responsabilité de chacun sur le végétal qui dépasse sur la voie publique

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ?

- ✓ Ne pas gêner le passage des piétons ;
- ✓ Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.

Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Code Général des Collectivités Territoriales - Section 4 Article L2121-27-1 :

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal.

« AUBIAC COEUR et COTEAUX »

Sécurité et bien vivre,

Il est parfois difficile de conjuguer sécurité et bien vivre, pour preuve nous avons été sollicités par les habitants du Hameau de Béret et les riverains pour une pétition dénonçant les nuisances sonores créées par le ralentisseur en sortie de village direction LAPLUME ; soucieux de représenter les intérêts des citoyens, nous nous sommes portés solidaires de l'action, souhaitons vivement que les signataires trouvent gains de cause.

Au delà de cela nous sommes toujours attentifs aux prises de décisions, nous suivons et participons avec intérêt l'évolution du SCoT et du PLU (i), concernant les futurs terrains constructibles et le changement de destination de certains bâtiments, notamment agricoles;

En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année ; pour le bien être et la qualité de vie des Aubiacais.

« POURSUIVONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUBIAC »

Voilà maintenant presque 4 ans que vous avez décidé d'accorder votre confiance aux femmes et aux hommes de notre liste.

Être élu à Aubiac, c'est anticiper l'avenir dans l'intérêt de la commune, pour les aubiacaïses et les aubiacaïses.

Les nombreux projets que nous avons pour Aubiac s'accompagneront toujours avec un partenariat économique et financier de nos institutions : L'Europe, l'Etat représenté par la préfecture, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'Agglomération d'Agen.

L'une des missions primordiales de vos élus, outre votre qualité de vie et votre sécurité est de décrocher à chaque projet bouclé un maximum de subventions afin que le reste à charge pour la commune demeure le plus réduit possible et impacte faiblement la fiscalité comme nous nous y sommes toujours engagés.

Dans le même ordre d'idée, nous nous attachons à réaliser un budget sincère, ambitieux, et prospectif à ne pas endetter les générations futures.

En cette deuxième partie de mandat, nous vous solliciterons pour une concertation commune sur les grands projets à venir : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'école de demain, la zone détente et loisirs pour le bien-être et le bien vivre des jeunes et des moins jeunes de toute la commune.

En ces temps de crise nationale et internationale, nos pensées vont à toutes les aubiacaïses et tous les aubiacaïses, et plus particulièrement à tous ceux qui se heurtent au quotidien à des difficultés de quelque nature qu'elles soient.

Nous restons à votre écoute pour continuer à construire ensemble l'Aubiac de demain.

Nous vous souhaitons à chacun, ainsi qu'à tous vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et le meilleur à venir.

Dans l'attente de vous rencontrer...



Pour vos colis, recommandés, affranchissements,...
Pensez à votre Agence Postale Communale !!!
Ouverture : lundi 15h à 18h, mardi au jeudi de 10h à 13h, vendredi de 14h à 18h.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



ELECTIONS SENATORIALES

Le 24 septembre 2023, les élections sénatoriales ont permis de renouveler la moitié des sièges du Sénat, soit 170 sièges. Dans chaque département, les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège électoral.

Dans notre département, 2 sièges étaient à pourvoir, 1 000 « grands électeurs » composés le collège électoral.

Madame **Christine BONFANTI-DOSSAT** (Les Républicains) a été réélue avec 48,14 % ainsi que Monsieur **Michel MASSET** (Divers Gauche) avec 46.69 %.

Le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales, examine, vote les lois. Il assure un rôle de contre-pouvoir, en contrôlant le Gouvernement et en évaluant les politiques publiques.

Source : Site Le Sénat.

Dans cette rubrique, nous vous présenterons dans chaque Bulletin Municipal une Aubiacaise ou un Aubiacais ayant un talent exceptionnel, quel que soit le domaine : dessin, sculpture, danse, sport, théâtre, musique, chant, écriture, cuisine, jardinage, engagement humanitaire, implication territoriale ...

FAMILLE MANDILE : un siècle d'histoire

C'est dans la cuisine, près de la chaleur de la cheminée, qu'Eliette et André, respectivement âgés de 79 et 89 ans, nous reçoivent. Eliette nous présente les nombreuses photos de leurs 3 enfants, 6 petits enfants ainsi que leurs conjoints et leurs 4 arrières petits enfants, qui ornent la pièce.

Eliette sort ses notes pour nous raconter l'histoire familiale des MANDILE et de ses beaux-parents, arrivés d'Italie en 1923, qui ont acheté la propriété située à Lamartine en 1937, sur 6 hectares pour atteindre aujourd'hui 160 ha en polyculture élevage Blonde d'Aquitaine.

Né en 1934, André sera naturalisé français en 1955 lors de son départ en Algérie, à l'âge de 21 ans. Il y restera 28 mois. A son retour, il rencontre Eliette, au bal de Calignac, d'où elle est originaire, elle est salariée agricole depuis ses 15 ans. « Il y avait des bals dans tous les patelins, à l'époque, je l'avais déjà repéré avant », nous confie Eliette. « On a continué à danser toute notre vie, on danse tout le temps. Le dimanche, les enfants nous amènent au César Palace encore aujourd'hui. Parfois, on avait dansé toute la nuit, il fallait faire vèler les vaches en rentrant ou partir sur les marchés », poursuit Eliette.

Le couple se marie le 20 octobre 1962, part en voyage de noces 15 jours à Paris et en Belgique. Il donne naissance à 3 enfants. « Mes beaux-parents nous ont aidé à les élever, j'étais tout le temps aux champs, mais j'allais les chercher à l'école ».

Leur fils aîné, Denis, s'installe en 1986, Eliette devient associée au GAEC, lui permettant de cotiser pour sa future retraite.

André est élu **conseiller municipal d'Aubiac**, sous la mandature de M. Georges DUPRAT. Il s'implique également au **comité des fêtes**. En 1993, il devient **porte drapeau de notre commune**, lors des cérémonies commémoratives. Il exerce toujours sa mission avec implication.

Le GAEC MANDILE, devenu EARL, s'agrandit au fil des années et Ludovic, le fils de Denis, s'installe en 2016 en tant que Jeune Agriculteur. Ludovic est aujourd'hui **coprésident des Jeunes Agriculteurs du Lot-et-Garonne** et **trésorier de l'association communale de chasse**.



Eliette, membre de l'**association « Éveil aubiacaïs »**, devient **trésorière** en 2017 jusqu'en 2022 : « j'ai arrêté car il fallait tout informatiser ».

Après 60 ans de mariage, fêtés en 2022 (*photo ci contre*), Eliette et André se réjouissent de voir toute leur famille de façon quasi quotidienne : « tout le monde est sur Aubiac, c'est une chance ».

Après 4 générations, les regards se tournent vers la 5^{ème} génération qui deviendra peut-être agricultrice : Matéo, Luna, Manon et le petit Léo, 3 ans, « qui veut toujours travailler et donne le foin aux vaches ».

**Sandrine MAZÈRES et
Daniel GONANO**